

---

# RÈGLEMENT RÉGIONAL FÉMININ ROUTE 2025

---

## Obligations de participation aux épreuves :

---

### Pour les U15/U17/U19 et Seniors :

---

Dès lors qu'une épreuve pour les Féminines est organisée dans le département d'appartenance le dimanche ou un jour férié, les **Féminines ne peuvent pas participer aux épreuves masculines la veille, le jour et le lendemain** si elles ne participent pas à la course féminine.

Le cas échéant, la sanction suivante sera appliquée :

**→ G6 - catégorie ou jour de course non autorisé - 17€ et mise hors course**

Les licenciées qui figurent dans l'effectif déclaré des structures N1 et N2 Femmes ci-dessous, n'ont pas d'obligation de participation.

- Breizh Ladies (N1)
- Lanester Women Morbihan (N1)
- Team US Vern (N2)

### Championnat de Bretagne 2025, Championnats Départementaux 2025 et Coupe de Bretagne 2025 :

---

Les féminines, toutes catégories confondues, à partir des U15, devront **OBLIGATOIREMENT** participer aux Championnat de Bretagne, Championnat Départemental d'appartenance et aux manches de Coupes de Bretagne, sinon elles ne pourront participer à aucune autre épreuve la veille, le jour et le lendemain. (sauf sélection régionale N1, N2 et équipe de France)

📌 Les Championnats Départementaux féminins sont ouverts à toutes les féminines et non limités aux féminines du département concerné.